

## MINISTÈRE DU TRAVAIL

Les activités clés du ministère sont la prévention et l'application des règles en matière de santé et de sécurité au travail, les droits et responsabilités en matière d'emploi et les relations de travail. Dans ce contexte, le ministère donne des conseils et des renseignements au gouvernement sur les questions touchant le travail et les lieux de travail; il établit et met en œuvre une stratégie provinciale en matière de santé et de sécurité au travail afin de garantir l'harmonisation des activités de santé et de sécurité parmi tous les partenaires du système; il désigne et finance les associations en santé et sécurité et en assure la surveillance, établit des normes applicables aux programmes de formation, aux fournisseurs de formation ainsi qu'à la formation et aux autres exigences pour l'agrément des membres des comités mixtes sur la santé et la sécurité; il élabore les politiques; il établit des normes et des lois et veille à leur application; il mène des enquêtes; il informe les employeurs et les employés de leurs droits et responsabilités; il offre de l'aide pour négocier les conventions collectives et mettre en place des conseils d'arbitrage; il favorise l'établissement de rapports de travail axés sur la coopération; il veille à l'administration, l'interprétation et l'application des lois et règlements régissant les relations de travail.

### SOMMAIRE - PROGRAMME DU MINISTÈRE

(\$)

CRÉDIT PROGRAMME	Prévisions 2012-2013	Prévisions 2011-2012	Différence entre 2012-2013 et 2011-2012	Chiffres réels 2010-2011
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>				
1601 Programme d'administration du ministère	23 068 600	22 681 100	387 500	22 124 201
1602 Programme de la Commission de l'équité salariale	4 217 000	4 326 100	(109 100)	3 582 623
1603 Programme des relations de travail	24 157 000	22 936 800	1 220 200	21 923 065
1604 Programme de santé et sécurité au travail	197 778 900	86 353 600	111 425 300	85 166 702
1605 Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi	33 452 400	38 221 600	(4 769 200)	39 031 685
<b>TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>282 673 900</b>	<b>174 519 200</b>	<b>108 154 700</b>	<b>171 828 276</b>
Crédits législatifs	81 187	65 014	16 173	66 291
Total du ministère - Charges de fonctionnement	282 755 087	174 584 214	108 170 873	171 894 567
Redressement des charges de fonctionnement	16 310 000	15 747 900	562 100	15 099 641
<b>Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements</b>	<b>299 065 087</b>	<b>190 332 114</b>	<b>108 732 973</b>	<b>186 994 208</b>

**SOMMAIRE - PROGRAMME DU MINISTÈRE**  
(**\$**)

CRÉDIT PROGRAMME	Prévisions 2012-2013	Prévisions 2011-2012	Différence entre 2012-2013 et 2011-2012	Chiffres réels 2010-2011
<b>CHARGES D'IMMOBILISATIONS</b>				
1601 Programme d'administration du ministère	1 000	1 000	-	-
1604 Programme de santé et sécurité au travail	595 000	1 000	594 000	-
<b>TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>596 000</b>	<b>2 000</b>	<b>594 000</b>	<b>-</b>
Crédits législatifs	2 000	448 500	(446 500)	34 752
Total du ministère - Charges d'immobilisations	598 000	450 500	147 500	34 752
<b>ACTIF D'IMMOBILISATIONS</b>				
1601 Programme d'administration du ministère	1 000	1 000	-	-
1604 Programme de santé et sécurité au travail	1 000	4 611 400	(4 610 400)	2 217 178
<b>TOTAL À VOTER - ACTIF D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>2 000</b>	<b>4 612 400</b>	<b>(4 610 400)</b>	<b>2 217 178</b>
Total du ministère - Actif d'immobilisations	2 000	4 612 400	(4 610 400)	2 217 178
<b>Total du ministère - Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)</b>	<b>299 663 087</b>	<b>190 782 614</b>	<b>108 880 473</b>	<b>187 028 960</b>

## PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601

Ce programme coordonne les processus de prise de décisions du ministère et fournit les services techniques et professionnels nécessaires à la conception, la mise en œuvre et la prestation efficace des programmes du ministère. Il comprend le Bureau du ministre, le Bureau de l'adjoint parlementaire et le Bureau du sous-ministre.

## SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2012-2013	Prévisions 2011-2012	Différence entre 2012-2013 et 2011-2012	Chiffres réels 2010-2011
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>					
1	Administration du ministère	23 068 600	22 681 100	387 500	22 124 201
<b>TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>23 068 600</b>	<b>22 681 100</b>	<b>387 500</b>	<b>22 124 201</b>
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	47 841	47 841	-	49 301
L	Traitement versé aux adjoints parlementaires en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	32 346	16 173	16 173	16 667
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000	1 000	-	323
Total - Crédits législatifs		81 187	65 014	16 173	66 291
<b>Total - Charges de fonctionnement</b>		<b>23 149 787</b>	<b>22 746 114</b>	<b>403 673</b>	<b>22 190 492</b>
<b>CHARGES D'IMMOBILISATIONS</b>					
3	Administration du ministère	1 000	1 000	-	-
<b>TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS</b>		<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000	1 000	-	-
Total - Crédits législatifs		1 000	1 000	-	-
<b>Total - Charges d'immobilisations</b>		<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ACTIF D'IMMOBILISATIONS</b>					
2	Administration du ministère	1 000	1 000	-	-
<b>TOTAL À VOTER - ACTIF D'IMMOBILISATIONS</b>		<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total - Actif d'immobilisations</b>		<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES		
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>			
1601-1	Administration du ministère		
	Traitements et salaires		8 250 100
	Avantages sociaux		1 003 900
	Transports et communications		766 400
	Services		12 695 800
	Fournitures et matériel		352 400
<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>			<b>23 068 600</b>
<i>Sous-postes :</i>			
<i>Bureau principal</i>			
	Traitements et salaires	2 807 600	
	Avantages sociaux	344 700	
	Transports et communications	101 500	
	Services	1 769 400	
	Fournitures et matériel	66 000	5 089 200
<i>Services financiers et administratifs</i>			
	Traitements et salaires	1 887 300	
	Avantages sociaux	221 600	
	Transports et communications	60 400	
	Services	708 100	
	Fournitures et matériel	36 700	2 914 100
<i>Direction de l'efficacité organisationnelle</i>			
	Traitements et salaires	981 900	
	Avantages sociaux	127 600	
	Transports et communications	27 500	
	Services	224 900	
	Fournitures et matériel	20 600	1 382 500
<i>Services de communication</i>			
	Traitements et salaires	2 510 500	
	Avantages sociaux	300 100	
	Transports et communications	69 500	
	Services	304 600	
	Fournitures et matériel	59 100	3 243 800

## PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

---

**CRÉDIT -**  
**POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES**  
**N°**


---

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT***Services juridiques*

Traitements et salaires	62 800	
Avantages sociaux	9 900	
Transports et communications	507 500	
Services	7 391 300	
Fournitures et matériel	170 000	8 141 500

*Services de vérification*

Services	252 100	252 100
----------	---------	---------

*Systèmes informatiques*

Services	2 045 400	2 045 400
----------	-----------	-----------

**Total à voter - Charges de fonctionnement****23 068 600****Crédits législatifs**

L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	47 841
L	Traitement versé aux adjoints parlementaires en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	32 346
L	Autres opérations	
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000

**Total (Charges de fonctionnement) - Programme d'administration du ministère****23 149 787****CHARGES D'IMMOBILISATIONS**

1601-3 Administration du ministère

Autres opérations	1 000
-------------------	-------

**Total à voter - Charges d'immobilisations****1 000****Crédits législatifs**

L	Autres opérations	
L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000

**Total (Charges d'immobilisations) - Programme d'administration du ministère****2 000**

## PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
<b>ACTIF D'IMMOBILISATIONS</b>		
1601-2	Administration du ministère	
	Parc automobile et flotte de bateaux	1 000
	<b>Total à voter - Actif d'immobilisations</b>	<b>1 000</b>
	<b>Total (Actif d'immobilisations) - Programme d'administration du ministère</b>	<b>1 000</b>

## PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE - CRÉDIT 1602

Le mandat du Bureau de l'équité salariale (BES) consiste à administrer et à appliquer la *Loi sur l'équité salariale* de l'Ontario, dont l'objet est d'éliminer la discrimination sexuelle systémique en matière de rémunération salariale pour le travail essentiellement accompli par les femmes. Afin de mener à bien son mandat, le Bureau sensibilise et conseille les employeurs, employés et agents de négociation des secteurs public et privé pour les aider à mettre en place et à maintenir un système d'équité salariale sur leurs lieux de travail. Par ailleurs, le Bureau enquête sur les plaintes, surveille l'observation de la loi sur les lieux de travail, cherche à régler les différends liés à l'équité salariale opposant les parties et émet des ordonnances exécutoires, au besoin.

Le Tribunal de l'équité salariale, un tribunal administratif tripartite quasi-judiciaire, statue sur les litiges tombant sous le coup de la *Loi sur l'équité salariale*.

## SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2012-2013	Prévisions 2011-2012	Différence entre 2012-2013 et 2011-2012	Chiffres réels 2010-2011
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>					
1	Bureau de l'équité salariale	3 438 200	3 550 500	(112 300)	3 000 884
2	Tribunal de l'équité salariale	778 800	775 600	3 200	581 739
<b>TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>4 217 000</b>	<b>4 326 100</b>	<b>(109 100)</b>	<b>3 582 623</b>
<b>Total - Charges de fonctionnement</b>		<b>4 217 000</b>	<b>4 326 100</b>	<b>(109 100)</b>	<b>3 582 623</b>

## PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE - CRÉDIT 1602, suite

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -			
POSTE	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES		
N°			
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>			
1602-1	Bureau de l'équité salariale		
	Traitements et salaires		2 559 000
	Avantages sociaux		291 900
	Transports et communications		127 400
	Services		419 900
	Fournitures et matériel		40 000
<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>			<b>3 438 200</b>
1602-2	Tribunal de l'équité salariale		
	Traitements et salaires		592 900
	Avantages sociaux		75 400
	Transports et communications		21 300
	Services		84 000
	Fournitures et matériel		5 200
<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>			<b>778 800</b>
<b>Total (Charges de fonctionnement) - Programme de la Commission de l'équité salariale</b>			<b>4 217 000</b>



**PROGRAMME DES RELATIONS DE TRAVAIL - CRÉDIT 1603**

Le rôle des Relations de travail est de promouvoir un climat propice à des relations de travail stables et des rapports harmonieux sur les lieux de travail de la province.

La Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO) est un tribunal quasi-judiciaire indépendant qui assure, conformément à plusieurs lois de l'Ontario, la médiation et l'arbitrage de diverses questions touchant l'emploi et les relations de travail, notamment les appels de décisions rendues par les agents des normes d'emploi et les inspecteurs de la santé et sécurité au travail.

La Commission de règlement des griefs des employés de la Couronne (CRGEC) est un tribunal quasi-judiciaire indépendant qui assure la médiation et l'arbitrage des conflits de travail mettant en cause des employés de la Couronne de l'Ontario. Cette commission fournit également des services financiers et administratifs à la Commission des griefs de la fonction publique, un organisme du ministère des Services gouvernementaux.

Les Services de règlement des différends fournissent une aide neutre et indépendante aux syndicats et aux employeurs en leur offrant des services de conciliation et de médiation en matière de conventions collectives, en nommant des arbitres et en fournissant des renseignements sur les négociations collectives.

**SOMMAIRE - CRÉDIT**

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2012-2013	Prévisions 2011-2012	Différence entre 2012-2013 et 2011-2012	Chiffres réels 2010-2011
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>					
1	Commission des relations de travail de l'Ontario	13 840 700	12 896 600	944 100	12 296 109
2	Commission de règlement des griefs	1 515 500	1 476 800	38 700	1 264 140
3	Services de règlement des différends	8 800 800	8 563 400	237 400	8 362 816
<b>TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>24 157 000</b>	<b>22 936 800</b>	<b>1 220 200</b>	<b>21 923 065</b>
<b>Total - Charges de fonctionnement</b>		<b>24 157 000</b>	<b>22 936 800</b>	<b>1 220 200</b>	<b>21 923 065</b>

## PROGRAMME DES RELATIONS DE TRAVAIL - CRÉDIT 1603, suite

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

---

**CRÉDIT -**  
**POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES**  
**N°**


---

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

1603-1	Commission des relations de travail de l'Ontario		
	Traitements et salaires		8 839 400
	Avantages sociaux		1 053 200
	Transports et communications		542 900
	Services		3 288 800
	Fournitures et matériel		116 400
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>		<b>13 840 700</b>
1603-2	Commission de règlement des griefs		
	Traitements et salaires		426 800
	Avantages sociaux		63 500
	Transports et communications		176 400
	Services		2 096 700
	Fournitures et matériel		23 200
	Total partiel		2 786 600
	Moins : Recouvrements		1 271 100
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>		<b>1 515 500</b>
1603-3	Services de règlement des différends		
	Traitements et salaires		6 264 100
	Avantages sociaux		763 400
	Transports et communications		558 300
	Services		1 546 100
	Fournitures et matériel		68 900
	Total partiel		9 200 800
	Moins : Recouvrements		400 000
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>		<b>8 800 800</b>
	<b>Total (Charges de fonctionnement) - Programme des relations de travail</b>		<b>24 157 000</b>

**PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604**

Le programme de santé et sécurité au travail a pour principal rôle d'élaborer, de communiquer et de faire appliquer les lois et règlements en matière de santé et sécurité au travail et de coordonner le système ontarien de prévention des blessures et maladies liées au lieu de travail afin de réduire ou d'éliminer ces blessures ou ces maladies.

Le programme veille au respect de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (la Loi) et aide les parties à créer des lieux de travail sains et sécuritaires. Par l'administration et l'application de la Loi et de ses règlements, le programme encourage les employeurs et les travailleurs à identifier et prévenir ensemble les dangers pour la santé et la sécurité.

Le Bureau de la prévention coordonne le système ontarien de prévention des blessures et des maladies, y compris l'éducation et la promotion en matière de santé et de sécurité, en établissant et en mettant en œuvre une stratégie provinciale en matière de santé et de sécurité au travail afin de garantir l'harmonisation des activités de santé et de sécurité parmi tous les partenaires du système, en désignant les associations en santé et sécurité, en finançant leur fonctionnement et leurs immobilisations et en assurant la surveillance de ces associations par des ententes de paiements de transfert, en établissant des normes applicables aux programmes et aux fournisseurs de formation et en approuvant ces derniers, en établissant les exigences pour l'agrément des membres des comités mixtes sur la santé et la sécurité et en soutenant les décisions en matière de financement concernant les subventions pour la prévention et la recherche sur la prévention aux bénéficiaires qui remplissent des critères d'admissibilité précis.

Le Bureau des conseillers des travailleurs offre des services de consultation, de représentation et d'éducation aux travailleurs non syndiqués victimes d'accident et aux survivants, et il les représente devant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Le Bureau fournit également aux travailleurs des services de représentation à la Commission des relations de travail de l'Ontario dans les affaires de plaintes touchant des représailles en vertu de l'article 50 de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

Le Bureau des conseillers des employeurs offre des services de consultation et d'éducation à tous les employeurs ontariens ainsi que des services de représentation, principalement aux petites entreprises ayant moins de 100 employés, concernant des affaires liées à la sécurité professionnelle et à l'assurance devant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Le Bureau fournit également aux travailleurs des services de représentation à la Commission des relations de travail de l'Ontario dans les affaires de plaintes touchant des représailles en vertu de l'article 50 de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

**SOMMAIRE - CRÉDIT**

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2012-2013	Prévisions 2011-2012	Différence entre 2012-2013 et 2011-2012	Chiffres réels 2010-2011
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>					
1	Santé et sécurité au travail	89 575 300	86 350 600	3 224 700	85 166 402
2	Administration du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail	1 000	1 000	-	100
3	Bureau des conseillers des travailleurs	1 000	1 000	-	100
4	Bureau des conseillers des employeurs	1 000	1 000	-	100
7	Bureau de la prévention	108 200 600	-	108 200 600	-
<b>TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>197 778 900</b>	<b>86 353 600</b>	<b>111 425 300</b>	<b>85 166 702</b>
<b>Total - Charges de fonctionnement</b>		<b>197 778 900</b>	<b>86 353 600</b>	<b>111 425 300</b>	<b>85 166 702</b>

**SOMMAIRE - CRÉDIT**  
(**\$**)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2012-2013	Prévisions 2011-2012	Différence entre 2012-2013 et 2011-2012	Chiffres réels 2010-2011
<b>CHARGES D'IMMOBILISATIONS</b>					
6	Santé et sécurité au travail	1 000	1 000	-	-
8	Bureau de la prévention - Immobilisations	594 000	-	594 000	-
<b>TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS</b>		<b>595 000</b>	<b>1 000</b>	<b>594 000</b>	<b>-</b>
L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000	447 500	(446 500)	34 752
Total - Crédits législatifs		1 000	447 500	(446 500)	34 752
<b>Total - Charges d'immobilisations</b>		<b>596 000</b>	<b>448 500</b>	<b>147 500</b>	<b>34 752</b>
<b>ACTIF D'IMMOBILISATIONS</b>					
5	Santé et sécurité au travail	1 000	4 611 400	(4 610 400)	2 217 178
<b>TOTAL À VOTER - ACTIF D'IMMOBILISATIONS</b>		<b>1 000</b>	<b>4 611 400</b>	<b>(4 610 400)</b>	<b>2 217 178</b>
<b>Total - Actif d'immobilisations</b>		<b>1 000</b>	<b>4 611 400</b>	<b>(4 610 400)</b>	<b>2 217 178</b>

## PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

---

**CRÉDIT -**  
**POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES**  
**N°**


---

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

1604-1	Santé et sécurité au travail		
	Traitements et salaires		59 896 900
	Avantages sociaux		8 936 000
	Transports et communications		4 521 600
	Services		13 780 800
	Fournitures et matériel		2 399 000
	Paiements de transfert		
	Subventions à l'Institut de radioprotection du Canada	40 000	
	Subventions pour la promotion de l'amélioration des pratiques de santé et sécurité	1 000	41 000
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>		<b>89 575 300</b>
1604-2	Administration du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail		
	Traitements et salaires		506 200
	Avantages sociaux		75 900
	Transports et communications		8 200
	Services		5 600
	Fournitures et matériel		10 400
	Total partiel		606 300
	Moins : Recouvrements		605 300
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>		<b>1 000</b>
1604-3	Bureau des conseillers des travailleurs		
	Traitements et salaires		7 778 900
	Avantages sociaux		1 773 500
	Transports et communications		310 700
	Services		1 429 900
	Fournitures et matériel		108 600
	Total partiel		11 401 600
	Moins : Recouvrements		11 400 600
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>		<b>1 000</b>

## PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

---

**CRÉDIT -**  
**POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES**  
**N°**


---

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

1604-4	Bureau des conseillers des employeurs		
	Traitements et salaires		2 594 700
	Avantages sociaux		596 800
	Transports et communications		154 200
	Services		407 100
	Fournitures et matériel		92 300
	<b>Total partiel</b>		<b>3 845 100</b>
	Moins : Recouvrements		3 844 100
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>		<b>1 000</b>
1604-7	Bureau de la prévention		
	Traitements et salaires		6 892 000
	Avantages sociaux		896 000
	Transports et communications		394 600
	Services		3 811 400
	Fournitures et matériel		275 600
	Paiements de transfert		
	Associations en santé et sécurité	90 906 000	
	Recherche en matière de prévention	4 600 000	
	Subventions aux programmes de prévention	425 000	95 931 000
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>		<b>108 200 600</b>
	<b>Total (Charges de fonctionnement) - Programme de santé et sécurité au travail</b>		<b>197 778 900</b>

**CHARGES D'IMMOBILISATIONS**

1604-6	Santé et sécurité au travail		
	Autres opérations		1 000
	<b>Total à voter - Charges d'immobilisations</b>		<b>1 000</b>

**Crédits législatifs**

L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>		
	Autres opérations		1 000

## PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

---

CRÉDIT -  
 POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES  
 N°

---

**CHARGES D'IMMOBILISATIONS**

1604-8	Bureau de la prévention - Immobilisations	
	Paiements de transfert	
	Associations en santé et sécurité - Immobilisations	594 000
	<b>Total à voter - Charges d'immobilisations</b>	<b>594 000</b>
	<b>Total (Charges d'immobilisations) - Programme de santé et sécurité au travail</b>	<b>596 000</b>

**ACTIF D'IMMOBILISATIONS**

1604-5	Santé et sécurité au travail	
	Parc automobile et flotte de bateaux	1 000
	<b>Total à voter - Actif d'immobilisations</b>	<b>1 000</b>
	<b>Total (Actif d'immobilisations) - Programme de santé et sécurité au travail</b>	<b>1 000</b>

**PROGRAMME DES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI - CRÉDIT 1605**

Le Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi assure l'administration et l'application de la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi* et de ses règlements.

Le programme assure la protection des travailleurs de l'Ontario grâce à l'instauration de normes minimales d'emploi régissant les salaires et les conditions de travail. Il assure le respect de ces normes au moyen d'inspections, d'enquêtes et de mesures d'application et encourage l'autonomie par des initiatives de prévention.

**SOMMAIRE - CRÉDIT**

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2012-2013	Prévisions 2011-2012	Différence entre 2012-2013 et 2011-2012	Chiffres réels 2010-2011
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>					
1	Normes d'emploi	33 452 400	38 221 600	(4 769 200)	39 031 685
<b>TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>33 452 400</b>	<b>38 221 600</b>	<b>(4 769 200)</b>	<b>39 031 685</b>
<b>Total - Charges de fonctionnement</b>		<b>33 452 400</b>	<b>38 221 600</b>	<b>(4 769 200)</b>	<b>39 031 685</b>



## PROGRAMME DES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI - CRÉDIT 1605, suite

## CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -

POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES

N°

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

1605-1	Normes d'emploi	
	Traitements et salaires	21 617 400
	Avantages sociaux	3 216 600
	Transports et communications	1 100 300
	Services	7 277 900
	Fournitures et matériel	338 200
	Paiements de transfert	
	Subventions pour la promotion de l'amélioration des pratiques d'emploi	2 000
	Total partiel	33 552 400
	Moins : Recouvrements	100 000
	<b>Total à voter - Charges de fonctionnement</b>	<b>33 452 400</b>
	<b>Total (Charges de fonctionnement) - Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi</b>	<b>33 452 400</b>